

Fast Track Urologique « SOS uro »

CHU de Nice

V1 07 janvier 2026

Validation : Pr M. Durand, Pr J.Contenti



Population concernée : Tous patients se présentant pour un **motif de recours purement urologique** entre **8h30 et 17h du lundi au vendredi**

- Symptomatologie de Colique néphrétique (non fébrile)
- Hématurie macroscopique
- Problème de dispositifs urinaire (sonde de néphrostomise, cathé sus-pubien, sonde à demeure ..)
- Douleur testiculaire
- Rétention aigue d'urine (non fébrile)
- Post-opératoire immédiat d'urologie (jusqu'à J-15 post opératoire)

Ce protocole **ne concerne pas** les patients présentant des signes de choc ou d'urgences vitales immédiate (hypotension artérielle, tachycardie > 100/min, polypnée > 25/min, marbrures, trouble de la conscience etc..)

La prise des **paramètres vitaux reste obligatoire** à l'IOA pour ces patients

Si le patient est valide (c'est-à-dire en mesure de monter seul aux consultations d'urologie)

« SAUF hématurie macroscopique »

- Appel de l'interne d'urologie au « **change toutes les semaines** » : Présentation rapide du dossier par l'IOA
 - Accord oral de l'interne d'urologie pour faire monter le patient
- Enregistrement du patient sur l'**UF 1603, sectorisation « consultation uro »**
- Indications données au patient de se rendre à la consultation d'urologie (possibilité de le faire accompagné par un brancardier si besoin)
- A l'arrivée du patient en urologie, ce dernier sera admis sur l'UF 2015 par la secrétaire d'urologie
- L'interne d'urologie se charge de la prise en charge globale (examen, bio, demande d'imagerie, hospitalisation si nécessaire, ordonnance de sortie, et demande d'ambulance si nécessaire)
- A la fin de la prise en charge, l'interne d'uro appelle le secrétariat des urgences au **32 237** ou **32 236** pour sortir le dossier du patient sur le TU

En cas de nécessité de redescendre le patient sur les urgences car le patient ne relève finalement pas de l'urologie :

L'interne d'urologie **APPEL le MAO au 38666** : échange les données médicales du patient avant transfert vers l'IOA pour sectoriser le patient sur la MCT. Le compte rendu de la consultation d'urologie sera tracé dans ORBIS.

☒ Les hématuries macroscopiques seront bien prise en charge par l'interne d'uro mais aux urgences

Si le patient nécessite d'être installé sur un brancard (car hyperalgique, trouble cognitif etc..)

- **Appel de l'interne d'urologie** pour l'informer de l'arrivée du patient sur les urgences
 - o L'interne d'urologie s'engage à descendre s'occuper du patient aux urgences en collaboration avec le médecin urgentiste
- Enregistrement du patient sur l'UF 1603 et orientation en zone de soins de manière classique